

Procès ♦ Dépossédée de ses biens par naïveté, la belle-fille de Vasarely est accusée de vol.

Un courtier peu courtois à Chicago

Le noyau de la collection léguée par le porte-parole de l'art cinétique Victor Vasarely se trouve pris dans un invraisemblable mélodrame, opposant sa belle-fille, Michèle, à un courtier en art, Thomas Monahan. Michèle Vasarely est un personnage central de la tumultueuse saga familiale, au sujet de laquelle elle a rédigé un livre. Proche collaboratrice de l'artiste, elle en a présidé la Fondation dans les deux dernières années de sa vie, de 1995 à 1997. A Chicago, où elle s'est retirée en 2004, elle a rencontré un an plus tard cet ancien galeriste, au moment où celui-ci lui a demandé des certificats d'authenticité. Il a gagné la confiance de Michèle qui en était venue à le considérer «comme un presque frère». Il aurait vendu une dizaine de petits tableaux pour son compte, qu'il n'aurait jamais payés. Mais surtout, elle s'en serait remise à lui pour entreposer sa collection.

«Serrures». Une centaine d'œuvres parmi les plus importantes –dessins, lithos, multiples, croquis, tous ses cartons d'archives, plus des tableaux

d'elle-même ou d'amis– se sont retrouvés stockés dans quatre petits boxes dans un entrepôt, que Monahan avait loués à son propre nom et auxquels il avait libre accès. Tout ceci, sans formulaire de dépôt, ni inventaire signé ni aucun papier. De même pour les tableaux qu'elle lui avait confiés. Comme Michèle continuait à lui en réclamer le paiement, et devait commencer à nourrir quelques suspicions sur la na-

Michèle Vasarely s'en serait remise à Thomas Monahan pour entreposer sa collection, lequel aurait vendu une dizaine de tableaux pour son compte, qu'il ne lui aurait jamais payés.

ture de leur amitié, ils se sont fâchés. «En novembre, quand je me suis rendue à l'entrepôt pour chercher un tableau, je me suis aperçue qu'il avait changé toutes les serrures, j'étais décontenancée», a-t-elle raconté à *Libération*.

Après avoir essayé vainement de le convaincre de lui rendre son bien, elle a décidé d'agir. Elle a loué un box voisin dans l'entrepôt, et, vendredi dernier, est venue avec un serru-

rier. Avec une amie, elle a commencé à déménager une dizaine de grands tableaux. Le tout filmé par les caméras de surveillance. Evidemment, la police est tout de suite arrivée et les a interpellées.

Pantois. Pour comble, la plupart des tableaux déménagés n'étaient pas des Vasarely, mais des Matta ou des Carsen, qui ne lui appartenaient pas. Confusion qu'elle a attribuée à «leur empilement et à la précipitation

du moment». Son ancien ami n'a pas eu de mal à l'accuser de «vol». Relâchée après sa garde à vue, elle doit s'expliquer devant un juge dans la semaine. Son avo-

cat, Andrew Annes, a annoncé être sur le point d'engager une procédure au civil «pour récupérer tout son bien». Même si la naïveté de Michèle Vasarely laisse pantois, il semble difficile de lui en nier la propriété. Outre l'usufruit qu'elle détient sur l'héritage de son mari, elle a bénéficié de multiples dons de l'artiste et de sa famille. Néanmoins, cette précieuse collection risque d'être bloquée le temps qu'elle excipe

des titres de propriété et parvienne à convaincre les juges de sa bonne foi. Sans parler des retombées de la désastreuse escapade de vendredi.

— VINCENT NOCE